

Envoyé en préfecture le 27/03/2014

Reçu en préfecture le 27/03/2014

Affiché le

EXTRAIT DU 

**DEPARTEMENT DE L'ISERE**  
**ARRONDISSEMENT DE VIENNE**  
**Canton de St JEAN-DE-BOURNAY**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N°2014-03**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

L'an deux mil quatorze

Le 13 mars à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ

s'est réuni en session ordinaire à la mairie

Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation 7 mars 2014

**OBJET : Approbation du budget CCAS**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Françoise GOYET, Sébastien GUILLAUD, Thomas LAQUERRIERE, Maurice BONNET-PIRON, Céline MAGNINO,

**EXCUSES** : Christophe BUTTIN, Stéphanie GEORGES, Maryline BELLAVIGNA

Mme Françoise GOYET a été élue secrétaire de séance.

M. Michel PERRET, adjoint aux finances, propose au conseil municipal, après un exposé détaillé, d'approuver le budget primitif 2014 du CCAS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**ADOpte**, avec **7 voix pour et 1 abstention**, le budget CCAS qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 2 619.21 €

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé

  


Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Affiché et Certifié exécutoire